

## Compte rendu d'activité

Exercice 2019

### TRAVAUX AUTOUR DU POSITIONNEMENT DE LA FONDATION ET DE LA DETERMINATION DE SON NOUVEAU PERIMETRE D'ENGAGEMENT

Pour mémoire, CONFLUENCE a accompagné en 2018 La France Mutualiste et sa Fondation dans leur positionnement respectif et la détermination de leur périmètre d'action, suite notamment aux évolutions entreprises en 2017 sur le logo, la marque de la Mutuelle, et sa nouvelle Baseline (« l'assurance d'un esprit de famille »).

En un premier temps, il a été mené un audit auprès des Administrateurs de la Fondation, ainsi que du Président et du Directeur Général de la Mutuelle, complété par un sondage réalisé auprès de ses collaborateurs.

Le 8 janvier 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni en séminaire avec comme axe de réflexion les idées forces qui avaient émergé de cet audit et comme objectif la confirmation/affirmation des points suivants :

Territoire d'engagement de la Fondation : s'inscrire dans la lignée de son Fondateur et travailler sur la transmission de la mémoire.

Choix de nos causes : d'une part des projets que nous initierons en partenariat ou non avec d'autres acteurs et d'autre part des actions que nous soutiendrons, mais avec le souci de ne pas éparpiller notre énergie et d'éviter la posture passive de simple donneur ou contributeur.

Bien évidemment, choisir librement un projet ou pouvoir le refuser en toute légitimité nécessite la mise en place de critères de sélection permettant d'identifier les dossiers, de mesurer leur avancée, d'assurer leur suivi, de les évaluer et éventuellement de les faire évoluer.

Partage en Interne : nous devons envisager de dresser un bilan annuel de nos actions devant le Conseil d'Administration de notre Fondateur, voire publier le compte-rendu de nos réunions de Conseil sur l'intranet de la Mutuelle et diffuser sur les écrans dont dispose la Mutuelle, les images qui illustrent nos actions.

Communication externe : faire savoir qui nous sommes, par des présences et prises de paroles lors d'événements tels que les inaugurations, relayer notre actualité sur internet, publier des posts sur les réseaux sociaux, autant d'actions qui nous permettront de nous faire connaître et de valoriser nos partenariats.

Au terme de ce séminaire, la présentation ci-après de la Fondation a ainsi été validée.

## **La mission de la Fondation La France Mutualiste**

Afin de mieux coordonner sa politique de mécénat, La France Mutualiste a créé sa Fondation d'entreprise en octobre 2012. Placée sous la présidence d'Yvan Glasel, elle relaie sa tradition de solidarité et de partage et confirme sa volonté de poursuivre durablement ses actions d'entraide et de transmission intergénérationnelle.

Depuis sa création, la fondation a soutenu de nombreux projets et structures qui ont bénéficié de son accompagnement.

La solidarité, le partage, l'esprit de famille sont des valeurs fortes qui animent au quotidien les collaborateurs de la mutuelle dans leurs divers métiers. Dans une logique de philanthropie au service de l'intérêt général, la Fondation fait corps avec ses valeurs en les incarnant dans la mission qui l'anime.

Pour son deuxième quinquennat, la Fondation a choisi de recentrer son action autour du travail sur la mémoire. En concentrant ses efforts sur ce territoire d'action, la Fondation La France Mutualiste souhaite rendre plus lisible son engagement en faveur de la préservation et de la transmission, actives et collectives, de la mémoire, dans un processus intergénérationnel pour nourrir les jeunes générations et pour que chacun se projette demain sans oublier hier.

## **Les programmes de la Fondation La France Mutualiste**

Une mission déclinée en 3 programmes

- 1 La création d'une bourse d'étude La Fondation La France Mutualiste attribuée chaque année à un doctorant en histoire dont les recherches concernent le mouvement des anciens combattants.
- 2 Le soutien à des structures dont les centres d'intérêt et les causes embrassent la mission de La Fondation La France Mutualiste.
- 3 L'implication des collaborateurs. Cet engagement peut prendre plusieurs formes :
  - engagement des collaborateurs dans les projets soutenus par la Fondation en faisant bénéficier les structures partenaires de l'expertise et de l'expérience des collaborateurs.
  - participation de la Fondation à des initiatives proposées par les collaborateurs.

C'est donc autour de cette feuille de route que le Conseil d'Administration a engagé l'année 2019.

## **EVOLUTION DE LA FONDATION**

En complément de ce qui avait été indiqué dans le précédent rapport d'activité concernant l'exercice 2018, c'est bien lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 janvier 2019 que le Général Paul DODANE et le Général Vincent LEROI ont rejoint le collège des experts, en remplacement de Messieurs ENFRUN et HERVOUET, démissionnaires.

Cette information se trouvant à la charnière des exercices 2018 et 2019, au moment où la Fondation réoriente de façon très significative son programme d'actions, elle a été donnée dans le précédent rapport d'activité de façon anticipée.

Comme le préconisait le rapport d'audit cité plus haut, les Administrateurs ont décidé de prendre une participation significative dans le suivi des actions que la Fondation décide aujourd'hui de soutenir.

Ainsi, on notera que désormais, les dossiers importants seront menés en binôme : le délégué et un administrateur, ce qui permettra, en l'absence d'autres collaborateurs dédiés à la Fondation, d'avoir une vision croisée et complète de tous les aspects d'une action. C'est aussi en termes de communication une façon plus complète de relayer l'information.

Au cours de l'année 2019, la Fondation a réuni ses Administrateurs en séminaire le 8 janvier pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie, comme déjà indiqué en page 1, et a tenu 3 réunions de Conseil d'Administration: 22 janvier, 16 mai et 23 octobre 2019.

## **SUR LES ACTIVITES DE LA FONDATION AU COURS DE CET EXERCICE**

2019 a été une année délicate et laborieuse puisqu'après avoir défini sa stratégie, la Fondation a commencé à mettre en œuvre les actions qui en découlaient.

Délicate, car il a fallu passer de la conception à la réalisation, et il n'est pas toujours facile de refuser les dossiers de partenaires que nous avons aidés jusque-là au motif que nous changeons de positionnement ou de périmètre. Cela nécessite des explications parfois difficiles à accepter dans un environnement culturel où les subventions se réduisent et les demandes sont, de fait, plus nombreuses.

Laborieuse, parce que mettre en place un programme d'envergure implique de nombreux calages en termes de choix dans le déploiement des actions et dans les modalités de mise en œuvre.

Les chiffres suivants parlent d'eux-mêmes :

- 34 dossiers reçus sur le périmètre mémoriel, sans compter les nombreuses demandes à caractère social refusées suite à notre récent changement de territoire d'engagement.
- 2 dossiers toujours en cours : le Taxi de la Marne et le Transfert des Musées Jean Moulin et Maréchal Leclerc de Hauteclocque à Denfert Rochereau.
- 5 dossiers retenus dont 3 financés pour un total de 80.000€ et 1 dossier encore en cours d'étude.

### DOSSIER TOUJOURS EN COURS EN 2019:

#### Dossier du Mémorial de la Clairière de Rethondes

Pour mémoire, il avait été accordé pour l'exercice 2018, une dotation complémentaire de 50.000€, dédiée au Centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale par notre Fondateur, reportée sur l'exercice 2019, puisqu'aucun Taxi ne répondait à nos attentes en termes de budget, cette période mémorielle ayant vu les prix notablement augmenter sur un marché extrêmement restreint.

En parallèle, et après discussion avec l'Association du Mémorial de la Clairière de Rethondes, il a été verbalement convenu que si nous arrivions à trouver un Taxi dans un état de conservation acceptable, il pourrait trouver sa place dans le musée même, évitant ainsi le coût d'édification d'un abri extérieur vitré pour le protéger des intempéries. Cette décision accroît, de fait, le budget que nous pourrions allouer à cet achat.

Ce dossier est toujours en cours aujourd'hui, la recherche d'un véhicule s'avérant compliquée. Un rendez-vous pour faire le point sur ce sujet est prévu avec l'Association en début d'année 2020.

#### Transfert des musées Jean Moulin et Maréchal Leclerc à Denfert Rochereau

La Fondation a effectué un dernier versement de 50.000€ au profit du Musée Denfert Rochereau clôturant ainsi l'engagement qu'elle avait pris pour un total de 200.000€.

devant les personnalités présentes Pour mémoire, ce nouveau site, réunion des musées Jean Moulin et Maréchal Leclerc de Hauteclocque, propose un parcours chronologique, en sons et en images, sur les grandes étapes de la Seconde Guerre mondiale : la capitulation, l'exode, l'occupation, la résistance et la libération.

Musée à ne pas manquer puisque plus de 300 objets, documents originaux et photographies sont exposés, en plus de la visite possible de l'abri anti-aérien construit en 1938 duquel le colonel Rol-Tanguy, chef des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), avait préparé la libération de Paris dès les 19 et 20 août 1944.

C'est en présence de Madame Darrieussecq (Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants), de Madame Hidalgo (Maire de Paris) et de nombreuses personnalités du monde politique, militaire et culturel que ce musée a été inauguré le 25 Aout 2019.

Notre Président, Yvan Glasel, son prédécesseur et initiateur du projet Roger Autié et quelques Administrateurs de la Fondation ont participé au dévoilement de la plaque commémorative, où notre Fondation apparaît parmi les 4 mécènes privés ayant participé à ce programme. A cette occasion, la parole a été donnée à notre Président.

Le Musée, en a profité pour renouveler son invitation à recevoir le Conseil d'Administration de la Fondation et de la Mutuelle pour une visite privée, suivie d'une réception s'ils souhaitaient valoriser ce mécénat auprès de ses partenaires.

#### DOSSIER NOUVEAUX EN 2019:

##### Dossier HERMIONE

La Fondation a décidé de s'engager avec la Mutuelle dans ce dossier.

Rappelons que notre aide va permettre de financer la maintenance des voiles en lin (comme autrefois) d'un bâtiment d'exception, réplique du fameux bâtiment du 18<sup>ème</sup> siècle, reconstitué suivant les techniques de construction navale de l'époque.

C'est d'ailleurs dans le cadre de son programme de conservation et de transmission de la mémoire, que s'inscrit la subvention de notre Fondation.

Au cours de son voyage intitulé « Normandie Liberté » en mémoire du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement sur les plages normandes, l'Hermione a fait escale dans les ports de Cherbourg, Ouistreham, Saint-Nazaire/Nantes, Rouen, Dieppe, le Havre, Rives-en-Seine et a participé au trentième anniversaire de l'Armada de Rouen du 7 au 16 juin.

Bien sûr, le pavillon de notre Fondation était en bonne place aux côtés de celui de La France Mutualiste.

Notre Mécénat a par ailleurs été relayé sur le site de l'Hermione consulté par de très nombreux visiteurs français et étrangers ; en effet ce bâtiment constitue une curiosité à plus d'un titre et pour toutes générations confondues. Le chantier de maintenance dont la voilerie, fait partie d'un vaste ensemble muséal situé au cœur de l'Arsenal maritime de Rochefort, est en passe d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En fin d'année, l'Hermione nous a présenté son nouveau programme visant à reconduire sa subvention, pour permettre la fabrication de nouvelles voiles, toujours en lin et sur des techniques anciennes. L'objectif est d'avoir un gréement en parfait état avec un nombre suffisant de jeux de voiles pour envisager sereinement un long voyage entre 2021 et 2022 sur les traces de La Pérouse.

Bien évidemment, un dossier complet sera soumis en 2020 au Conseil, pour lui permettre d'étudier cette nouvelle demande.

#### ANOPEX

Comme chaque année, la Fondation participe à l'équipement des délégations en finançant l'achat de drapeaux. Subvention : 5.000€

#### LE TROPHÉE « CIVISME ET DEFENSE » ORGANISÉ PAR LE CIDAN

En partenariat (et en alternance, **une année sur deux**) avec le Président du Sénat et le Président de l'Assemblée Nationale, l'Association Civisme Défense Armée Nation organise depuis 17 ans le Trophée « Civisme et Défense » destiné à récompenser la meilleure réalisation de citoyenneté et de solidarité entre la société et les armées.

Les principaux domaines concernés sont le travail sur la mémoire, l'information et l'éducation à la Défense, les actions à caractère social et humanitaire, et les actions concrètes favorisant le lien entre les armées et la société civile.

Une décision favorable de principe a été prise par le Conseil d'Administration quant à la participation de la Fondation qui prend tout son sens au regard de ce travail sur la mémoire.

#### UNE OPERETTE A RAVENSBRUCK PAR LA CIE NOSFERATU

Ecrite clandestinement sur cahier, en octobre 1944 par Germaine Tillon, cette œuvre relate le choc subi à l'arrivée dans l'univers concentrationnaire du camp de Ravensbrück. Elle y mêle des textes relatant avec humour les dures conditions de détention et des airs tirés du répertoire lyrique et populaire. Germaine Tillon choisit ainsi la dérision comme autodéfense, s'inspirant de l'opérette « Orphée aux enfers » pour donner un nom à son œuvre.

La Compagnie NOSFERATU a adapté et mis en scène cette opérette qui sera présentée tout d'abord dans la région Rhône Alpes puis sur toute la France devant des publics très divers (grand public, centres culturels, collégiens, lycéens, EPHAD), puis au Festival Off d'Avignon pour 2020.

La Fondation a décidé de soutenir cette action. Le montant de l'aide sera fixé lors du premier Conseil d'Administration de 2020, en fonction d'un complément d'informations nécessaires aux Administrateurs pour se positionner.

#### « DEUX SEMAINES DE JUIN » PAR L'ASSOCIATION BADARUS

La Fondation s'est intéressée à ce projet visant à aider Sylvain Truchet, jeune OPEX blessé grièvement en opération, devenu après reconversion, auteur-réalisateur.

Il a souhaité faire connaître une période de l'histoire de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, ignorée encore par beaucoup, puisqu'il s'agit du rôle essentiel de 200.000 hommes qui dans des conditions extrêmes ont défendu la ligne Maginot des Alpes (du lac Léman à la Méditerranée) face à 350.0000 soldats allemands et italiens, garantissant ainsi la liberté des départements alpins.

L'ambition de l'association, qui compte Sylvain Truchet parmi ses membres, est de présenter un court métrage au profit, du moins dans un premier temps, des élèves des collèges et lycées, voire à l'ensemble des habitants de la région. En fonction de son succès, le film pourrait connaître une diffusion plus large, voire nationale.

La Fondation a donc décidé de lui accorder une subvention de 5.000€ pour soutenir ce projet.

#### **DOSSIER NOUVEAU EN 2019 ENCORE EN COURS D'ETUDE: Recherches effectuées par un post-doctorant sur les mouvements associatifs anciens combattants de 1870 à nos jours**

Il s'agit d'un dossier phare, évoqué dès la fin 2018, et qui a reçu une approbation unanime des Administrateurs après notre séminaire du 8 janvier dernier, puisqu'outre que notre Fondation en est l'initiateur, ce projet embrasse complètement notre nouveau périmètre :

- Un travail de recensement et de récolement de documents, et une étude de ceux-ci en vue de la conservation des informations.
- Une transmission intergénérationnelle assurée par un jeune post-doctorant.
- Un travail d'écriture et d'édition en vue d'une transmission à un large public

Piloté par Monsieur Leroi, le projet a évolué au fil de sa mise en place au regard des observations suivantes :

- La difficulté de pilotage : le sujet ne serait pas forcément très porteur pour un jeune doctorant et son directeur de thèse, qui restent assez indépendants dans leurs travaux et leurs axes de recherches. Il nous faudrait dès lors recruter avec beaucoup de minutie un

étudiant, garder la maîtrise du sujet et veiller au respect des délais, le tout dans un timing contraint et calé sur le calendrier des universités.

- La nécessité d'un travail de réécriture : afin de rendre accessibles les recherches, un travail de vulgarisation par un écrivain s'impose.

Le choix a donc été fait de se tourner vers une société capable de prendre en charge l'intégralité des opérations : recherches, écriture, édition.

Un appel d'offres a été lancé et sur les 4 sociétés contactées, une seule a répondu de façon complète à notre demande : la société *Historien Conseil* dirigée par une historienne de renom, habilitée à encadrer un chercheur – Madame de Champchesnel – qui a établi une proposition commerciale remise au Conseil en séance, qui s'articule autour de deux options :

- 1<sup>ère</sup> option : *Historien Conseil* réalise les recherches, l'écriture et l'édition.
- 2<sup>ème</sup> option : Les travaux de recherches sont confiés à un post doctorant embauché par la Fondation et encadré par *Historien Conseil* qui prend en charge l'écriture et l'édition.

Une réunion fixée au 7 janvier 2020 devrait permettre de se positionner sur un partenariat possible avec *Historien Conseil* d'une part, et sur l'option la meilleure à retenir d'autre part.

## EN CONCLUSION,

2019 marque le début de la mise en œuvre d'un programme de profonds changements qui devraient d'ici 2022 donner une réelle visibilité à notre Fondation, un sens aux actions et projets qu'elle subventionne, assurant la légitimité dans son positionnement et sa pérennité après 2022.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Glawl', with a horizontal line underneath.